



Éditorial

LE SOUVENIR SUBVERSIF DE LEBRET

En 2016, nous commémorerons les cinquante ans de la mort de Lebret (1897-1966). Se souvenir de l'homme, de l'économiste-sociologue, du dominicain. Lebret au Sénégal : que reste-t-il aujourd'hui du coopérativisme, de la voie africaine vers le socialisme, de la planification souple, de l'économie humaine... Lebret au Brésil, au Liban, au Vietnam, en France : les temps ont changé, les défis ne sont plus les mêmes. Faut-il rappeler ces vieux souvenirs ? Par nostalgie, par complaisance pour la sagesse inutile des anciens qui prétendent qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil ?

L'économie humaine est un concept central dans la pensée de Lebret. Une idée-force qui n'a pas fini de déployer ses virtualités, de démontrer son pouvoir de contestation vis-à-vis des puissances établies. Une utopie concrète que Lebret est allé étudier là où elle se manifestait, et qui suscite depuis 50 ans des initiatives chez les indignés de l'état du monde, ceux qui dessinent les contours d'un avenir différent.

Pour préparer cette commémoration, le Réseau international pour une économie humaine, qu'on pourrait appeler le Réseau Lebret, va illustrer l'actualité de cette pensée par des publications, des rencontres internationales, des colloques. *Développement et Civilisations* contribuera, à sa place et à sa mesure, à la mise en lumière de la fécondité de ce concept-clé d'économie humaine.

Face aux dérives d'une finance ou d'une économie qui oublie la place centrale de l'être humain, le mot d'ordre d'économie humaine continue de susciter de nouvelles recherches, de nouvelles expérimentations, de nouvelles utopies. Il nous tourne vers le présent et l'avenir.

Antoine Sondag
antoine.sondag@lebret-irfed.org

Le Plan Lebret face au principe de réalité

Par Christian Valantin

Christian Valantin a été fonctionnaire puis député et vice-président de l'Assemblée nationale du Sénégal. Originaire de St Louis, il incarne le rôle joué par les familles métisses de cette ancienne métropole du Sénégal.

Jeune diplômé de l'École Nationale de la France d'Outre-Mer, j'eus la chance, comme mes condisciples sénégalais, d'être associé à la construction du Sénégal post colonial, pour assumer des responsabilités importantes. C'était à la fin de l'autonomie interne, le Président Senghor avait fait de moi son chef de cabinet lorsqu'il fut Président de l'Assemblée fédérale du Mali et lorsque la Fédération (qui regroupait Mali et Sénégal) disparut, je fus affecté au ministère du Plan et du Développement, comme directeur de cabinet du ministre. Je ne pouvais pas mieux tomber. Je me suis alors trouvé d'entrée de jeu dans la grande affaire du moment : la préparation du premier plan quadriennal du Sénégal, dit plan Lebret. C'était en septembre 1960.

Le P. Louis Joseph Lebret était le « Conseiller chargé de l'orientation et de la coordination des travaux du comité d'études économiques auprès du Président du conseil ainsi que de toutes les études de planification entreprises sur le territoire de l'État sénégalais ». La philosophie dont il se réclamait pour élaborer le plan du Sénégal était celle de l'humanisme : « Il me semble que la caractéristique la plus saisissante du monde moderne, dans sa totalité, est l'aspiration à exister, à exister plus, à avoir plus d'être, pas seulement à avoir le mieux-être, mais le plus-être ». Senghor, Président de la République, ne disait pas autre chose avec des mots pas très différents. Et Mamadou Dia, Président du Conseil des Ministres, non plus. Les deux têtes de l'exécutif sénégalais étaient en parfaite concordance avec

LJ Lebret qui ne faisait pas de théorie : les faits, toujours les faits. La planification de Lebret visait la recherche d'un optimum pour des hommes et des femmes qui, se mettant d'accord, participent à l'élaboration d'un bien commun : santé, éducation, culture...

Pour lui, « le développement est la série des passages, ou, plus exactement, les séries de passages pour une population déterminée et pour tous les groupes de populations qui la composent, d'une phase moins humaine à une phase plus humaine, au rythme le plus rapide possible, au coût le moins élevé possible, compte tenu de la solidarité entre toutes les fractions de la population et, au plan plus élargi, entre toutes les populations »¹.

Développer c'est valoriser, valoriser les hommes et par conséquent les territoires. Le développement n'est pas autre chose que le passage d'une série d'opérations concertées, connectées et se déroulant avec ordre dans le temps ; il faut donc que tous les secteurs de la vie institutionnelle, économique, sociale et culturelle soient envisagés.

En tant que directeur de cabinet au ministère du plan et du développement, j'étais en relation constante avec la présidence du Conseil par Roland Colin, directeur de cabinet de Mamadou Dia et avec l'équipe de terrain du P. Lebret. Je participais à toutes les réunions où s'élabore le projet de plan. Ces discussions rassemblaient des hommes politiques, des techniciens, des représentants de l'administration, du secteur privé et des

1. LJ Lebret, « Colloque sur les politiques de développement et les diverses voies africaines vers le socialisme », Dakar, 3-8 décembre 1962, *Présence africaine*, 1963, 436 p..

personnes dont l'expertise pouvait s'avérer nécessaire. Elles révélèrent la diversité des opinions, voire l'opposition farouche à certaines options comme la fin voulue et affichée de l'économie de traite, la promotion des coopératives, les méthodes de l'animation rurale, le rôle de l'Etat, etc.

L'animation rurale

Le P. Lebret avait pris soin de préciser les conditions sine qua non du développement. Il en a énoncé six, toutes aussi importantes les unes que les autres ; je n'en mentionnerai ici qu'une qui est majeure : l'animation rurale, parce qu'elle concerne en tout premier lieu les hommes et les femmes de ce pays qui « aspirent à exister, à exister plus, à exister mieux, à plus être » pour parler, comme Senghor, comme Mamadou Dia, comme Lebret. L'économie humaine poursuit le même objectif et choisit la même voie que celle du socialisme africain. C'est le volet économique de l'humanisme qui veut trouver dans le mouvement coopératif la capacité d'assainir les circuits de production et de commercialisation, de démanteler l'économie de traite et de mettre fin à l'endettement usuraire des paysans. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement du Sénégal avait mis en place au milieu de 1960 l'OCA² et la BSD³. Il avait aussi réaménagé le territoire national en régions, en cercles qui deviendront quelques années plus tard des préfectures, en arrondissements qui seront plus tard des sous-préfectures. Il fallait aussi convaincre les Sénégalais de la pertinence des choix faits par l'autorité politique et de passer aux actes, c'est à dire d'enclencher le mouvement réel pour changer l'état de choses laissé par le pouvoir colonial. Ce fut le rôle assigné à l'animation rurale, qui prit la forme d'une pédagogie destinée à transformer les mentalités pour permettre aux Sénégalais d'être créateurs de leur propre destin.

Gouverneur de la région du Thiès, la région pilote, de septembre 1960 à décembre 1962, je me suis lancé dans l'animation rurale. Je profitais d'une tournée que je devais entreprendre dans le département de Thiès, dans l'arrondissement de Notto, plus exactement à Keur Demba Anta où il y a peu d'années des communautés humaines s'étaient regroupées dans une « Entente coopérative ». Je me proposais de distribuer les ristournes dues aux coopérateurs. Il n'était pas dans l'habitude d'une autorité administrative, la plus haute de la région en l'occurrence, de le faire. Les services régionaux de la coopération rurale, de l'animation rurale

et du CRAD⁴ de Thiès étaient au courant de mes intentions. Les responsables politiques ne pouvaient pas ne pas être informés. J'ai préféré le faire moi-même. Je les priais de ne pas s'y opposer ; je leur ai franchement dit que ce n'était pas leur rôle, mais que je les remerciais de s'associer. Ils n'étaient pas dupes et ils avaient très bien compris que je ne voulais pas qu'une distribution de ristournes soit confondue avec un geste politique destiné à fidéliser des militants.

Au jour dit, à Keur Demba, une assistance nombreuse nous attendait. J'avais au préalable demandé aux services de convoquer spécialement les coopérateurs. Ce qui n'empêchait pas les habitants de la zone de participer à la réunion qui était publique. Elle se déroula dans un certain enthousiasme. En dernier, je pris la parole pour saluer les notables, chefs de village, imams, marabouts, religieux et religieuses, responsables politiques, pour confirmer ce que les précédents orateurs avaient dit, pour amener le salut du Président de la République et du Président du Conseil. Et j'ai dit le but de ma présence : la distribution d'une somme de 1 500 000 frs cfa à partager entre dix coopératives regroupées dans l'Entente. J'ai insisté sur le fait que cette somme leur appartenait et à personne d'autre parce que ce sont eux qui l'avaient gagnée par leur travail au service d'eux-mêmes comme du pays. Et que cette ristourne, c'était leur bénéfice.

Le président de l'Entente me répondit qu'ils avaient bien compris le sens de ma démarche et ce qu'elle signifiait pour eux. Il me remercia au nom de tous, ainsi que le Président Senghor et le Président Dia, et... leurs responsables politiques directs.

J'eus une réunion avec les chefs de service qui m'avaient accompagné à Keur Demba pour analyser avec eux les réactions des uns et des autres. D'abord celles des responsables politiques : ils faisaient contre mauvaise fortune bon cœur, mais ils accusaient l'animation rurale sous prétexte qu'elle faisait de la politique, qu'elle se substituait au parti ; ils avaient donc décidé de mobiliser les militants contre elle. Je m'y attendais. Ensuite celles des coopérateurs : ils étaient bien sûr satisfaits de voir enfin la couleur de cet argent dont on leur avait déjà parlé, mais ils savaient qu'il avait été remis aux responsables politiques qui en

feraient comme bon leur semblerait. Ils ne voulaient pas cependant les attaquer, ni révéler ce qu'ils savaient de leurs intentions.

Car enfin, il y avait bien chez ces coopérateurs des militants engagés dans la politique et qui soutenaient leurs responsables. A priori, je ne pouvais pas les en empêcher, mais me rendant compte progressivement de la politique de clan et de clientélisme qui envahissait l'UPS⁵, la proximité qu'elle ne manquait pas d'avoir avec l'action de l'animation rurale qui se voulait strictement pédagogique était de nature à polluer le système qu'on voulait mettre en place. Or, au bout de la seconde année du plan (fin 1962), la formation des animateurs avait permis que 19 centres masculins fonctionnent, concernant 1000 villages ayant désigné 3500 animateurs ; pour la seule campagne 1960-1961, 812 groupements coopératifs avaient commercialisé 170 000 tonnes d'arachide. Ces premiers résultats étaient plus qu'encourageants, mais il ne fallait pas s'étonner de la réaction politique qui pouvait s'ensuivre et elle ne tarda pas à venir. Après la crise de 1962, l'expérience de l'animation rurale fut cantonnée dans le social.

L'échec de l'animation rurale

Les réactions politiques étaient de « l'anti-développement », pour parler comme Lebret qui croyait plus dans les vertus du bien commun que dans les mauvais penchants des politiciens. Peu avant sa mort, alors qu'il se remémorait son expérience sénégalaise, il regretta de n'avoir pas davantage pris en compte le facteur politique. Mais il est difficile de faire la distinction entre la pédagogie quasi révolutionnaire de l'animation rurale et l'action politique !

Certes, l'extension et la pérennité du mouvement coopératif vers lesquelles on tendait étaient de nature à se transformer en système politique, mais à très long terme et à condition d'être soutenue par une pédagogie du type de celle de l'animation rurale. La maturité d'un mouvement coopératif nécessite un processus extrêmement étendu, fait de haut et bas, et qui exige un changement total de mentalité. « Le développement de tout l'homme et de tous les hommes » ne se fait pas en trois ans, ni même en dix ou vingt ans, aussi séduisante que soit la philosophie

2. Office de commercialisation agricole

3. Banque Sénégalaise de Développement

4. Centre Régional d'Assistance au Développement

5. Union Progressiste Sénégalaise, ancêtre du Parti Socialiste du Sénégal (le parti de Senghor).

qui la fonde, aussi déterminé et volontaire que soit le pouvoir qui le conduit et qui le gère. J'ai géré l'Office de commercialisation agricole de 1963 à la fin de 1965 ; je l'ai quitté à la suite de la décision prise de généraliser les coopératives sur toute l'étendue du territoire sénégalais. Cette décision a révélé l'incapacité des coopératives à se gérer elles-mêmes et à supporter financièrement le transport de leurs graines jusqu'au carreau des usines ; elles ont mis en faillite l'Office national de coopération et d'assistance au développement (ONCAD) successeur de l'OCA qui, ayant épuisé toutes ses ressources, ne pouvait plus les assister.

Comment dans ces conditions, pouvait-on démanteler l'économie de traite mise en place depuis 1840 ? Celle-ci était inique. Senghor l'avait dénoncée dès 1952. L'économie de traite par laquelle « il s'agit de vendre des produits agricoles au plus bas prix et d'acheter au prix fort des produits manufacturés importés d'Europe »⁶ ne s'intéressait qu'à la plante commerciale, qu'aux engrais pour augmenter la production, gagner des millions et désertifier le nord du pays. L'économie de traite avait fait baisser le niveau de vie du paysan en le soumettant à un endettement permanent vis à vis de son traitant qui lui fournissait : - de quoi faire la soudure entre la fin de la commercialisation et le commencement de la prochaine, (soit quatre mois) - et les produits de première nécessité, le tout gagé à des taux usuraires payables sur le revenu de la prochaine récolte.

Au temps où je gérais l'OCA, la situation avait cependant évolué :

- d'abord au niveau du paysan : celui-ci ne dépendait plus du traitant, des grandes maisons de commerce bordelaises et marseillaises et de leurs succursales sénégalaises, mais de l'OCA, organisme d'Etat chargé de la commercialisation et de la BSD, chargée du financement de la campagne, les CRAD remplissant une fonction d'assistance (Centres régionaux d'assistance au développement) ;

- ensuite au niveau de la transformation industrielle de la graine, déplacée de la France vers le Sénégal. Mais cela n'a pas profité au paysan qui est resté prisonnier d'une commercialisation dite primaire et qui n'a pas su participer à la valeur ajoutée engendrée par l'industrialisation de l'oléagineux. En tant que produit brut l'arachide est une culture pauvre, peu chère qui se valorise en se transformant et

6. LS Senghor, « Contre l'économie de traite », Liberté 2, p 97



LE SÉNÉGAL AUJOURD'HUI

Le mérite de Léopold Sédar Senghor, président de la République et de Mamadou Dia, président du Conseil, est d'avoir pensé le développement en mettant l'homme au centre. Cette dimension du développement a été théorisée par un prêtre dominicain, le Père Louis-Joseph Lebreton qui a conçu le premier plan quadriennal du Sénégal. De cette vision, que reste-t-il aujourd'hui au Sénégal ?

En tant que « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple », les différents gouvernements et régimes qui se sont succédé au Sénégal avaient pour vocation de répondre aux préoccupations des populations. Si le tandem Senghor-Mamadou Dia partageait la vision du dominicain, cela est moins sûr pour Abdou Diouf, Abdoulaye Wade et Macky Sall. Il convient de noter que Senghor lui-même a abandonné cette option vers les années 70 et ce pour plusieurs raisons.

En effet, de 1968 aux années 85, une série de sécheresses frappe le Sénégal. Cela contribue à plomber l'animation rurale. Par ricochet, c'est la notion de développement humain prônée par le Père Lebreton qui prend du plomb. De la planification, le Sénégal est passé à l'assistance. Autrement dit, des mesures d'urgences pour venir en aide au monde rural durement éprouvé.

CRISE MORALE SANS PRÉCÉDENT

Ce changement de cap dans la politique de développement peut se mesurer par le flux des populations rurales vers les centres urbains. Laissés à eux-mêmes, les villages se vident de la population juvénile à la recherche d'un avenir meilleur dans les villes. Cet exode rural est accentué par les mesures désastreuses imposées par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International aux pays africains dans les années 1990 : les politiques d'ajustement structurel. Les privatisations massives couplées aux diminutions de subventions pour certains secteurs vitaux ont fortement impacté le monde rural.

Les politiques menées sous la

pression de Bretton Woods vont à contre-courant du développement humain prôné par Lebreton. A la place d'un « développement de tout l'homme et de tous les hommes », on assiste à un libéralisme effréné. Le retrait de l'État des secteurs clés a fait apparaître au Sénégal une crise morale sans précédent : détournement des deniers publics, immoralité de la classe politique, la notion de profit est devenue le mot le mieux partagé au Sénégal. Et le plus cocasse est que cette notion de profit est plus présente dans le secteur public que privé. Certains hauts fonctionnaires et hommes politiques sont plus riches que les entrepreneurs. Le temps d'un mandat ou d'une nomination, ils en profitent pour se remplir les poches. Le développement se réduit à la croissance économique. Ignorant la dimension morale et sociale, bref la dignité humaine. La croissance ne profite qu'à une élite.

REPENSER NOTRE DÉVELOPPEMENT

Ce décalage entre leaders politiques et populations pose la question de l'authenticité du développement de notre pays. Réduire le développement du Sénégal simplement à l'économie reviendrait à tuer ce que nous avons de plus cher. C'est-à-dire l'humain, notre civilisation, notre culture. Et malheureusement, nous sommes en train de tuer ce qui faisait la force de notre pays au début des indépendances : le monde rural. L'exode rural a dépouillé la campagne de bras valides qui viennent grossir les chômeurs des centres urbains. C'est pourquoi nos villes sont devenues des poudrières sociales qui ne tarderont pas à exploser.

Que reste-t-il de l'enseignement du Père Lebreton dans les programmes de développement du Sénégal ? Rien sommes-nous tenté de répondre. D'où l'importance de repenser notre développement. Ou plutôt, revenir à l'orthodoxie du développement : le développement de tout l'homme et de tous les hommes. Car, tous les Hommes aspirent à s'affranchir de la misère, trouver plus sûrement leur subsistance, la santé, un emploi stable ; participer davantage aux responsabilités, hors de toute

en se diversifiant, qui, de ce fait, pouvait faire émerger un système coopératif diversifié, développé et rentable, répondant aux objectifs qui lui sont propres, notamment celui d'élever le niveau de vie de ses adhérents. Mais le P. Lebret et à sa suite Senghor et Mamadou Dia avaient pris soin de déclarer que la politique qu'ils préconisaient ne visait en aucune façon à instaurer un système étatiste. Face au principe de réalité, il était sans doute préférable de laisser évoluer les coopératives à leur rythme et de préserver les résultats déjà plein d'espoir, quoiqu'insuffisants, de l'animation rurale.

L'économie de traite avait cependant pris fin dans sa nature profonde, celle du pacte colonial. Il faut du temps pour remplacer un système qui avait plus de cent ans d'âge.

Leçons apprises

Un Etat décidé, informé, structuré, un Etat fort et néanmoins démocratique, pouvait par l'OCA, la BSD ou les CRAD rester à la manœuvre pour accompagner les réformes indispensables, quitte à ce que les coopératives investissent ces structures d'assistance pour se substituer à elles et s'approprier leurs domaines de compétence. Des circonstances n'ont pas permis de trouver des solutions qui préservent l'avenir, c'est à dire un développement humain. Ce fut regrettable.⁷

L'économie humaine du P. Lebret reste une pensée vivante en ces temps de crise. La seule finalité légitime de l'économie est la qualité de vie des femmes et des hommes, à commencer par celle des plus démunis. C'est l'être, le mieux-être, le plus être du P. Lebret, de Senghor et de Mamadou Dia, avec la dimension spirituelle en plus.

7. Pour aller plus loin, on lira l'article « Autopsie de l'ONCAD » voir : www.politique-africaine.com/numeros/pdf/014039.pdf

oppression, à l'abri de situations qui offensent leur dignité d'hommes ; être plus instruits ; en un mot, faire, connaître, et avoir plus pour être plus » (Populorum Progressio).

L'ESPRIT LEBRET TOUJOURS VIVANT

Serait-ce un délit d'avoir ces aspirations ? Que font alors nos autorités ? Si le président Abdoulaye Wade a excellé dans les infrastructures qui sont concentrées dans la capitale et une petite partie de l'intérieur du pays, il a ignoré la fracture déjà existante entre les régions. Sur le plan social, plusieurs mesures saluaires s'inscrivent dans l'esprit Lebret ont été prises. Il s'agit entre autres de la gratuité de la césarienne, de la gratuité des soins de santé pour les personnes du 3ème âge, le renforcement de la carte scolaire et universitaire... Ces mesures restent tout de même insuffisantes. C'est pourquoi il faut se féliciter de l'institution de la bourse de sécurité familiale par le président Macky Sall qui vise à mettre à la disposition de 250 000 familles vulnérables des Bourses de Sécurité Familiale de 100 000 FCFA/an pour renforcer leurs moyens d'existence et capacités éducatives et productives.

Toutefois, la bourse de sécurité familiale n'est pas idéale pour la promotion de la dignité humaine. C'est un programme d'assistance sociale qui soulage certes les bénéficiaires, mais ne doit pas être envisagé comme une alternative pérenne. Parce que nul ne veut vivre dans l'assistance.

Cependant, la mesure qui s'inscrit le plus dans la vision de Père Lebret est la décision prise par les autorités de lancer l'Acte III de la décentralisation qui va transférer de nouvelles compétences aux

collectivités locales permettant de mieux renforcer la démocratie locale, tout en régulant les relations entre l'État et les collectivités locales. Cette réforme qui doit aussi consacrer la communalisation du Sénégal permettra un meilleur équilibre entre les localités. De plus, la volonté du pouvoir actuel est d'accompagner cette réforme d'une politique de territorialisation des politiques publiques.

L'ANOMALIE SÉNÉGALAISE

Le gouvernement projette de créer six Pôles régionaux de développement économique et social sur l'ensemble du territoire. Il est aujourd'hui urgent de mettre en avant le potentiel des régions. Au Sénégal, les parties nord et sud du pays regorgent d'un potentiel touristique, agricole et en élevage ; le sud-est de mines et le centre d'un fort potentiel agricole. Malheureusement, ces atouts ne sont pas exploités. Une localité comme Kaolack pourrait être un poumon économique important du fait de sa centralité, de son ouverture sur la sous-région et de son port. La capitale Dakar est une bombe en sommeil. Elle représente moins de 0,3% du territoire national, regroupe un quart de la population et concentre 80 % des activités économiques. Cependant, un espoir est permis avec le lancement du Pôle de développement de la Casamance dont la finalité est de faire de la partie méridionale du Sénégal un levier économique et social, tout en favorisant la paix dans la sous-région.

par François MENDY, journaliste sénégalais, chargé de programmes à la JEC Internationale-Paris

Développement et civilisations est une publication éditée depuis 1972 sous divers noms par l'association Développement et Civilisations - Lebret-IrfeD 49, rue de la Glacière - 75013 PARIS - FRANCE - 33(0)1.47.07.10.07 - contact@lebret-irfed.org
L'association Développement et Civilisations - Lebret-IrfeD anime un réseau d'acteurs de développement solidaire présents sur tous les continents.

Directeur de la publication : Yves Berthelot

Rédacteur en chef : Antoine Sondag

Conseil de rédaction : Claude Baehrel, Yves Berthelot, Karine Besses, Roland Colin, Isabelle Duquesne, Karine Meaux, Anouk Coqblin, Denise Sanou, Bernadette Huger, Asphodèle Berthelot-Eiffel, Emmanuelle Bouzigon, Jacqueline de Bourgoing.

La reproduction des textes publiés est autorisée à la seule condition que soit clairement indiquée la source, avec les coordonnées de *Développement et civilisations*. Un exemplaire du document reproduisant le texte doit être envoyé à l'adresse de la publication.

Pour soutenir nos actions :

chèque en euros, CHF ou US\$ à l'ordre de Développement et Civilisations - Lebret-IrfeD

Virements bancaires :

en France : LA POSTE FR10-2004-1010-1233-2971-2T03-350 (BIC : PSSTFRPPSCE)

en Suisse : RAIFFEISEN - Genève, N°IBAN CH41 8018 1000 0074 9583 6 CHF (SWIFT : RAIFCH22)

ISSN 1951-0012 - Imprimerie IGC Communigraphie - St Étienne - 04 77 92 04 80 - Imprimé sur papier recyclé

